



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 18 septembre 2021

Discours de M. Jean CASTEX, Premier ministre

**À l'occasion des Journées européennes du patrimoine 2021
et de l'inauguration du Musée d'art moderne de Fontevraud**

**Fontevraud-L'Abbaye, Maine-et-Loire
Samedi 18 septembre 2021**

Seul le prononcé fait foi

Madame la ministre de la Culture,
Madame la Vice-Présidente de l'Assemblée nationale
Mesdames et messieurs les parlementaires,
Monsieur le sénateur,
Madame la présidente de région,
Madame la présidente du département,
Madame la maire,
Madame et Messieurs les préfets,
Mesdames et messieurs les élus,
Très chers Madame et Monsieur CLIGMAN, et votre famille,
Mesdames et messieurs,

Je dois vous dire combien je suis heureux mes chers concitoyens de vous voir enfin si nombreux à un évènement, tout un symbole alors que nous célébrons notre culture et notre identité commune.

Pétronille de Chemillé, Mathilde d'Anjou, Isabeau de Valois, Marie de Montmorency, Marie-Madeleine de Rochechouart ou encore Gilonne de Pardaillan... Si j'égrène devant vous les noms de ces personnages qui semblent descendre d'une tapisserie de Haute-Lice, c'est pour rendre hommages à ces femmes puissantes, ces femmes de conviction et surtout de caractère, qui se

sont succédées à la tête de l'Abbaye de Fontevraud depuis le XIIIème siècle jusqu'à la Révolution Française. Assurément, Roselyne eût pu en être...

Et que dire d'Aliénor d'Aquitaine, reine successive de deux Royaumes ennemis, suzeraine inflexible et femme libre, surnommée « la grand-mère de l'Europe », qui se retira à Fontevraud dans les dernières années de sa vie et dont le gisant fait aujourd'hui l'orgueil de l'Anjou et de la France. Faut-il rappeler qu'après son divorce avec le Roi de France, Aliénor changea le cours de l'histoire de France en épousant le futur roi d'Angleterre auquel elle fit par ailleurs la guerre au nom de ses propres fils ! Puissance et caractère...

Cet hommage, que l'on se rassure, ne fait évidemment pas entorse au principe de la laïcité et à l'esprit républicain, même en ces lieux où l'on a prié pendant près de sept siècles, car ce que je veux saluer ici aujourd'hui, ce n'est pas l'engagement religieux mais bien le rôle politique et social que ces femmes ont joué à une époque qui était loin de leur être favorable.

De la puissance, des convictions et du caractère il en fallait lorsque l'on était une femme au XIIIème ou au XVIème siècles, en pleine guerre de religions, pour commander à des hommes et plus particulièrement à des hommes de Dieu. Car c'est une particularité monastique que l'on a un peu vite fait d'oublier mais si l'abbaye de Fontevraud et l'ordre monastique éponyme ont été créés en 1101 par un homme, Robert d'Abrissel, cette nouvelle communauté présentait une caractéristique, rare pour l'époque : elle était mixte. Preuve que la mixité n'est pas une idée neuve dans notre monde occidental. Cette cohabitation entre les hommes et les femmes fit d'autant plus scandale que Robert d'Arbrissel avait pris soin de choisir une femme pour lui succéder. Après lui, plus jamais aucun homme ne sera élu Abbé de Fontevraud et trente-six abbesses au total se succéderont ici pendant près de sept siècles. La règle de l'Ordre était claire : les hommes devaient être soumis à l'autorité des femmes « pour le Salut de leur âme » !

Tout au long, certains moines contestèrent l'autorité de la Mère Abbesse. Il faudra l'intervention directe du Pape, puis du Conseil du Roi, pour rappeler ces hommes à leur devoir d'obéissance.

Trop souvent nous portons sur notre passé un regard contemporain plein de condescendance, pourtant l'histoire de l'Abbaye de Fontevraud nous apprend que dans notre pays les femmes ont pu exercer le pouvoir et même un pouvoir religieux dès le Moyen-Âge et pas uniquement lorsqu'elles étaient épouses ou mères de Roi.

Nous voudrions, en cette journée où nous célébrons notre patrimoine, dire que l'égalité entre les femmes et les hommes est finalement une part non négociable de l'identité de la France. Mais en ajoutant tout aussitôt, Messieurs et Mesdames, qu'il s'agit d'un combat permanent auquel mon Gouvernement

entend apporter son active contribution. C'est en tout cas une véritable modernité qui s'inscrit dans les pierres séculaires de l'abbaye et ce n'est pas le moindre des paradoxes de ce monument prestigieux.

Il faut en effet rappeler en ces journées du patrimoine que l'Abbaye fut inscrite par Mérimée sur la première liste des Monuments Historiques dignes de l'intérêt de l'État et donc de sa protection.

C'était en 1840 et Fontevraud était devenu depuis l'Empire un établissement pénitentiaire particulièrement rigoureux. Il le restera plus d'un siècle encore laissant à l'écrivain Jean Genet qui en fut le détenu un souvenir terrible. Les graffitis conservés sur de nombreux murs de l'édifice gardent aussi la trace de ces souffrances-là, de cette histoire-là, celle des marginaux et des réprouvés.

Pourtant ce bâtiment « gothique » au sens péjoratif que le siècle des Lumières donnait à ce terme fut jugé à ce point exceptionnel par les membres de la fameuse Commission des Monuments historiques qu'ils le firent figurer aux côtés du château de Chenonceau ou du Pont du Gard. Ils furent bien inspirés. Cette première liste fut établie avec un soin extrême par les préfets eux-mêmes qui répondirent directement au célèbre questionnaire de Prosper Mérimée. C'est ce qui explique la répartition très harmonieuse de ce premier classement à travers tout le territoire français.

J'ai eu l'occasion de dire en d'autres lieux, à Agen très exactement, qu'il était temps de casser le centralisme culturel. Eh bien ce centralisme n'a aucun sens lorsqu'il s'agit de patrimoine et cette liste vieille de près de deux siècles en est bien la preuve.

Encore aujourd'hui, l'État reste fort heureusement fidèle à l'esprit de Mérimée car la moitié des monuments protégés se trouvent dans des communes de moins de 2000 habitants. C'est la France, Mesdames et Messieurs.

C'est au mois d'octobre 1830 alors que les barricades des journées de Juillet sont encore fumantes que Guizot, nouveau ministre de l'Intérieur, adresse au roi Louis-Philippe une note dans laquelle il propose la création d'un service de protection des monuments historiques.

Notre pays est ainsi l'un des tous premiers à avoir eu le souci de protéger son patrimoine. De nombreuses explications ont été avancées : éviter le vandalisme révolutionnaire contre lequel l'Abbé Grégoire s'était autrefois élevé, satisfaire le nouveau goût des romantiques pour le passé ou encore réconcilier les Français après un demi-siècle particulièrement agité.

Tout cela est parfaitement exact mais il y a aussi derrière cette décision fondatrice un grand projet politique : construire la citoyenneté française sur

un socle qui ne soit pas uniquement juridique, le droit de vote, mais aussi historique.

À une époque où le suffrage censitaire traçait une véritable ligne de démarcation entre les citoyens autorisés à exercer leur droit de vote et les autres, les Français devaient pouvoir se retrouver autour d'un même sentiment d'appartenance. Non plus à une religion, à une dynastie ou à un régime particulier mais à une Nation construite par quinze siècles d'Histoire. Les monuments historiques furent alors sélectionnés et protégés pour rappeler à tous les Français, où qu'ils puissent vivre sur le sol national, cette histoire commune qui les constituait désormais en tant que Peuple souverain.

Ce projet politique a été parachevé par la République qui finira de fusionner toutes les mémoires particulières, souvent marquées par des antagonismes religieux ou politiques en une même mémoire nationale magnifiée par Ernest LAVISSE.

Quant à la fameuse loi de 1913 sur les Monuments historiques elle viendra couronner l'édifice entrepris sous la monarchie de Juillet avec une telle clarté qu'elle est encore aujourd'hui la référence de notre politique culturelle en matière de protection.

Cet attachement du peuple français et de l'État à l'Histoire et au patrimoine ne s'est jamais démenti. Les lois Malraux ont permis de protéger non plus des monuments isolés mais leur environnement sans lequel ils ne sont plus que des buttes témoins d'un passé illisible. Quant aux Journées du patrimoine voulues par Jack LANG en 1985 elles ont permis à nos concitoyens de se réapproprier un patrimoine qui est le creuset de notre histoire et de notre identité collective.

L'engouement, Mesdames et Messieurs, l'engouement des Français pour les Journées du patrimoine n'est pas seulement esthétique. Ainsi, à l'occasion de ces 38ème journées ce sont plus de 17 000 monuments français qui sont ouverts au public sur l'ensemble du territoire national, dont l'hôtel de Matignon où j'accueillerai moi-même les visiteurs tout à l'heure.

Et je ne doute évidemment pas de leur immense succès après que la pandémie soit venue perturber la précédente édition et fermer les musées et tous les lieux de culture. Ces journées du patrimoine, la réouverture des musées, votre présence si nombreux ici ce matin, n'auraient pas été possibles sans le rempart vaccinal que nous avons mis en place et l'usage du pass sanitaire. Nous devons évidemment mes chers concitoyens rester prudents, unis et mobilisés. Mais je pense sincèrement que nous sommes sur le bon chemin, qui nous permet de nous retrouver et de profiter de moments comme celui qui nous réunit ce matin.

Plus de douze millions de Français profitent des Journées du patrimoine pour se ressourcer dans le passé et la beauté de leur pays : cela n'a évidemment rien d'anodin. Le succès du loto du patrimoine lancé par Stéphane Bern avec le soutien de la Fondation du Patrimoine et qui, depuis son lancement, a rapporté plus de 70 millions d'euros, prouve que nos concitoyens, même disposant de revenus très modestes, sont prêts à participer à la restauration de monuments auxquels ils sont d'autant plus attachés qu'ils sont proches de chez eux. Aujourd'hui 297 sites en péril soutenus par cette opération sont d'ores et déjà sauvés.

Conscient de cet attachement des Français à leur patrimoine, de son importance dans la construction de leur identité et dans la nécessaire connaissance de notre passé et de son histoire, le Président de la République a, dès son élection, dessiné une politique culturelle et patrimoniale particulièrement ambitieuse.

De grands chantiers ont été lancés, qu'il s'agisse de la renaissance du château de Villers Cotterêts, de la rénovation du Grand Palais ou de la réouverture de l'hôtel de la Marine.

Avec le Plan de Relance mon Gouvernement, vous le savez mieux que personne très chère Roselyne, a dégagé des moyens inédits pour le patrimoine. Vous le savez, le plan de relance de la France, on l'a dit, c'est 100 milliards d'euros. En décidant au sein de cette enveloppe de consacrer 2 milliards à la culture et au patrimoine, et c'est une chose dont nous sommes fiers, la France est parmi tous les pays d'Europe, selon l'appréciation portée par la Commission européenne sur l'ensemble des plans national, le pays qui a fait le choix de soutenir à travers ce plan le plus massivement sa culture. Nous n'avons pendant cette crise sanitaire pas laissé tomber notre secteur culturel, pas plus d'ailleurs que le reste de l'économie et de nos concitoyens. Et c'est parce que nous avons déployé des moyens à la hauteur des besoins qu'aujourd'hui la France peut rebondir, peut se relancer dans des conditions qui sont les plus dynamiques d'Europe.

C'est ainsi, alors que l'incendie de Notre-Dame-de-Paris et de la cathédrale de Nantes sont encore dans tous les esprits, que nous avons pu mettre en œuvre dans le cadre de ce plan de relance, un plan cathédrale doté de 80 millions d'euros qui viennent s'ajouter aux 90 millions de crédits qui leur sont déjà alloués pour restaurer et surtout mettre en sécurité ces cathédrales, propriété de l'État depuis le Concordat de 1801, et qui marquent, pour la plupart d'entre-elles, le centre de nos villes.

À ce plan spécifique au patrimoine religieux, il faut ajouter les 40 millions qui ont été dégagés pour contribuer à la rénovation de monuments historiques privés ou appartenant à des collectivités locales. Ainsi pour la seule région Centre Val-de-Loire et pays de la Loire, l'État est engagé dans la restauration des châteaux d'Amboise, de Vendôme ou de Chatillon-sur-Indre. Et comme le

patrimoine de notre pays s'enrichit sans cesse de créations plus récentes, qui passent du statut d'œuvres d'avant-garde à celui de monument historique, nous entreprenons aussi la restauration des façades de « la maison radiieuse » de Le Corbusier à Rézé.

Quant au Centre des Monuments Nationaux, il a reçu une dotation de 40 millions d'euros pour lui permettre de mener à bien 15 opérations en région sur les monuments dont il a la charge. C'est le cas, par exemple, et je ne choisis évidemment pas cet exemple au hasard, du château d'Angers.

Oui, je sais que vous en êtes tous ici convaincus. L'État ne sera digne de l'Histoire de France que s'il porte à son patrimoine l'attention et les égards qui lui sont dus. Pour autant, si l'État a toujours été un grand mécène, la culture dans notre pays ne s'est jamais résumée - et c'est heureux - à sa seule intervention. Les artistes, les commanditaires, les collectionneurs ont souvent contribué, par eux-mêmes, à la vie artistique de notre pays. Ainsi, lorsqu'à la fin du XIX^{ème} siècle de doctes jurys à lorgnon, rosettes et barbichettes couronnaient l'académisme par des commandes officielles, c'est à des marchands et des collectionneurs privés que l'on doit l'avènement de l'impressionnisme, du symbolisme, du fauvisme ou encore du cubisme. Il suffit de rappeler les noms de Paul DURAND-RUEL, de Daniel-Henry KAHNWEILER ou encore de Wilhem UHDE pour s'en convaincre.

Lorsque l'État a parfois tendance à tourner son regard vers les talents consacrés, les marchands et les collectionneurs défrichent, explorent et découvrent les talents en devenir. Parfois, ils permettent même de redécouvrir un art oublié ou méprisé contribuant ainsi à changer le regard d'une société sur l'art et la beauté.

Cette haute et noble mission, chers Martine et cher Léon CLIGMAN, il a été le vôtre pendant plus d'un demi-siècle. Là où d'autres auraient suivi des sentiers battus ou tout simplement profité du fruit de leur travail vous avez écumé les ateliers, les galeries et les salles de ventes pour rassembler autour de vous ce musée imaginaire que Malraux appelait de ses vœux.

Si vous êtes parmi les plus grands collectionneurs des peintres de cette « École de Paris » qui, dès après la guerre renouvelait la figuration, vous ne vous interdisez pas l'œuvre post-cubiste de Juan Gris, le fauvisme de Derain, de Vlaminck et de Van Dongen ou encore le classicisme bucolique d'un Corot. Votre collection est à votre image : elle n'aime pas les catégories, les compartiments et les frontières.

Façon de vous rappeler que vos parents cher Léon CLIGMAN ont quitté la Roumanie au début du siècle dernier pour fuir l'antisémitisme et ils sont venus en France parce que notre pays incarnait à leurs yeux des valeurs universelles.

Ces valeurs françaises, vous vous êtes d'ailleurs engagé dans la Résistance pour les défendre les armes à la main.

On comprend mieux ainsi que votre goût, que vous partagez avec Martine votre épouse, elle-même artiste de grand talent, n'a que faire des classifications et des assignations. Alors, à côté de la peinture de Bernard Buffet ou de la sculpture de Germaine Richier, vous collectionnez ensemble des œuvres venant de tous les continents et issues de toutes les civilisations. Statues amérindiennes du premier millénaire avant notre ère, reliquaires africains du peuple Fang, idoles olmèques ou mochicas, divinités khmers ou encore ces étonnantes « sculptures d'eau » du verrier Maurice MARINOT si magnifiquement mises en lumière désormais par la scénographie muséale.

Aujourd'hui, cette collection est devenue musée et c'est là que le collectionneur vient à la rencontre de l'intérêt général. Une collection est une œuvre personnelle mais éphémère car tant qu'elle est en mains privées, et légitimes, elle peut être dispersée d'un jour à l'autre. Certains collectionneurs considèrent, en effet, que le catalogue d'une vente publique est en quelques sortes l'aboutissement d'une vie d'acquisition. C'est leur droit le plus strict et les objets d'arts peuvent toujours être remis en liberté après avoir été jalousement conservés dans le secret d'une maison ou d'un appartement. Ce n'est pas votre vision des choses. D'ailleurs, je me suis laissé dire qu'avant même de prendre la décision de faire donation de votre collection ici à Fontevraud, vous ouvriez déjà généreusement les portes de votre appartement parisien un jour par semaine, à toutes celles et ceux qui voulaient venir en admirer le contenu.

Cette collection que vous considérez comme une œuvre commune vous avez souhaité en conserver l'intégrité et comme vous êtes tous les deux des parisiens profondément attachés à la France, un pays dont vous dites qu'il vous a tout donné, vous avez pris la décision de l'offrir à l'État à la condition qu'elle puisse être exposée dans cet Anjou et cette Touraine où vous avez eu pendant longtemps le cœur de vos activités industrielles.

C'est d'ailleurs une véritable tradition familiale, chez vous, que d'offrir à la France des œuvres d'arts par centaines car vos parents, chère Martine CLIGMAN, ont fait don de leur propre collection à la ville de Troyes. C'est admirable, et je voudrais vous exprimer notre gratitude.

Votre donation signée au ministère de la Culture au mois de juillet 2018, les œuvres ont été immédiatement affectées à la Région car Bruno RETAILLEAU, lorsqu'il en était le Président, s'était engagé à lui consacrer un musée dans l'une des plus belles abbayes du monde.

Voilà, à mon sens, un accord exemplaire qui lie tout à la fois un couple de collectionneurs, l'État et une grande collectivité locale avec pour seul objectif

la mise en valeur d'un patrimoine architectural hors du commun et le libre accès au plus grand nombre d'œuvres d'art jusque-là détenues en mains privées. Depuis plus de neuf siècles l'Abbaye de Fontevraud impressionne par sa majesté et étonne par sa modernité. Le musée d'Art moderne installé dans l'ancienne fannerie que nous venons d'inaugurer ensemble illustre parfaitement ce sentiment. Et je dois vous dire combien cette réunion, cet assemblage fait sens, combien elle montre, que dis-je, mieux encore, qu'elle donne à voir ce trait d'union que le patrimoine, la culture et l'art, celle entre les siècles et entre les hommes.

Aussi je suis absolument convaincu que l'Abbé Robert d'Arbrissel, fondateur de l'Abbaye de Fontevraud, lequel étonna son époque en imposant la mixité et l'autorité des femmes dans cette communauté religieuse aurait applaudi à l'idée d'accueillir dans ses murs, aujourd'hui séculaires, l'œuvre commune d'une femme et d'un homme entièrement consacrée à célébrer les beautés de la création.

Je vous remercie.